



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAYS DE CORNOUAILLE

**Séance du 7 juillet 2008
Hôtel de Ville de Quimper
Présidée par M. Louis Le Pensec**

Membres présents ayant voix délibérative :

- Quimper Communauté : Bernard POIGNANT, Marc ANDRO, Hervé HERRY
- CC Pays Bigouden Sud : Jean-Paul STANZEL, Daniel COUIC
- CC Concarneau Cornouaille : Jean-Claude SACRE, André FIDELIN
- COCOPAQ : Nicolas MORVAN, Alain PENNEC
- CC Haut Pays Bigouden : Michel CANEVET
- CC Cap Sizun : Bernard LE GALL
- CC Châteaulin Porzay : Claude BELLIN
- CC PAYS Glazik : Jean-Paul LE PANN
- CC Pays de Douarnenez : William BOULIC
- Pays des Portes de Cornouaille : Louis LE PENSEC
- AOCD : Pierre PLOUZENNEC
- CCIQC : Jean-François GARREC
- Chambre d'Agriculture : Ronan LE MEUR
- CMA29 : Michel GUEGUEN

Membres présents sans voix délibérative :

- Jean-René COULIOU, Conseil de Développement
- Jean-Claude LESSARD, Conseil régional

Membres excusés

- CC Pays Fouesnantais : Roger LE GOFF
- Pays Touristique de Quimper : Jean-Louis GAGNEPAIN
- Pays Touristique du Menez-Hom : Roger LARS
- Conseil général : Maryvonne BLONDIN

Participaient également :

Raymond PERES et Hélène EGU : CC Pays fouesnantais
Laurent BRUCHON, Stéphane TROPRES : Quimper Communauté
Christophe PODEVIN : Pays de Douarnenez
François CLEMENT : CCIQC
Anne Le Duigou : Chambre d'Agriculture
Valérie LE VEZO : AOCD
Mathilde PAILLOT : Pays Touristique de Quimper
Michel DAOUST, Nicolas KERLOCH, Betty ROBERT, Véronique LE GUEN : Pays de Cornouaille

**GIP DU PAYS DE CORNOUAILLE
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 7 juillet 2008 à 10 h
Hôtel de Ville de Quimper**

DELIBERATION N° 74

ELECTION DU PRESIDENT

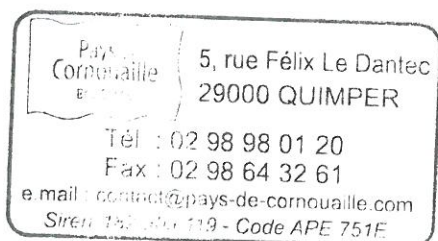
Le Conseil d'Administration, après avoir voté dans les conditions statutaires, a élu Bernard POIGNANT à la majorité absolue comme Président du Pays de Cornouaille.

Résultat du vote :

19 votants présents :

18 voix pour Bernard POIGNANT

1 abstention



Le Président

Bernard POIGNANT



COMPTE RENDU DE SEANCE

Jean-Paul LE PANN ouvre la première partie de séance qui clôture son mandat de Président du Pays, suite aux élections générales qui ont abouti à la composition d'un nouveau conseil d'administration pour le GIP. Il effectue un tour de table des membres présents dont beaucoup sont nouveaux, et il rappelle que l'ancien conseil d'administration a connu deux présidents : Alain Gérard de mi 2003 à fin 2005, et lui-même pour la période de décembre 2005 à ce jour.

Il présente le bilan de ses deux ans ½ de présidence et il rappelle les nombreux chantiers qui ont été menés par le Pays, dont la contractualisation avec le Conseil régional (note récapitulative remise avec l'ordre du jour).

Il indique ensuite que, son mandat étant terminé, il souhaite passer la main et il cède la parole à Louis LE PENSEC pour la seconde partie de séance et notamment l'élection du nouveau président.

Louis LE PENSEC remercie Jean-Paul LE PANN pour son intervention. Il effectue un retour sur l'histoire du pays, rappelant qu'il a lui-même été à l'origine des premières démarches initiées dès 1971 par la création du Comité d'Expansion Cornouaille qu'il a présidé. La loi Voynet a bien plus tard permis au Pays de Cornouaille de se doter d'un cadre cohérent, qui a pris vie avec la création des intercommunalités. Le pays se doit d'être un outil performant et efficace, une structure forte capable de porter la Cornouaille dans un monde où il faut continuellement se battre pour être reconnu et où l'Etat se désengage de plus en plus de ses missions d'aménagement du territoire au profit de la concurrence des territoires, notamment avec les pôles de compétitivité.

Louis LE PENSEC salue aussi l'engagement de Jean-Paul LE PANN au sein du Pays et son ardeur à s'accrocher aux dossiers et à faire appel à la solidarité, tout en s'appuyant sur le Conseil de développement. Il fait particulièrement référence au contrat de Pays de 26 Millions d'euros et à la clause de revoyure prévue en 2009.

Concernant l'élection du nouveau Président, Louis LE PENSEC indique n'avoir reçu qu'une seule candidature, celle de Bernard POIGNANT, ce qu'il voit comme un bon présage puisque Quimper est capitale de la Cornouaille. De plus, les chantiers d'envergure cornouaillaise sont nombreux (LGV, THD, développement économique, emploi, organisation sanitaire, tourisme...) et Bernard POIGNANT, compte tenu des ambitions qu'il affiche pour la Cornouaille, réunit toutes les compétences pour assurer la présidence du Pays.

Louis LE PENSEC fait appel à d'éventuelles autres candidatures. Puisque personne ne se présente, il propose que l'élection ait lieu à main levée, ce qui est accepté par l'ensemble des administrateurs. Il appelle au vote :

18 votes pour Bernard POIGNANT – 1 abstention :

Bernard POIGNANT est élu Président.

Bernard POIGNANT remercie l'assemblée à la fois de son élection et de la méthode à main levée qu'il considère comme révélatrice d'un bon état d'esprit. Il remercie également Louis LE PENSEC d'avoir présenté sa candidature. Il rappelle son implication dans la naissance du pays qui a été le fruit d'une étroite collaboration entre Louis LE PENSEC, Ambroise GUELLEC et lui-même. Il remercie également Jean-Paul LE PANN pour le travail accompli, dont la synthèse constitue une orientation pour les actions à mettre en oeuvre.

Bernard POIGNANT évoque ensuite l'importance de la cohésion entre les organisations territoriales, ainsi que le caractère particulier de la Cornouaille : elle est très peuplée, elle se différencie des autres pays bretons par la géographie de son territoire, très étendu d'Est en Ouest.

L'Ouest est captif de Quimper, alors que le Nord et l'Est sont tiraillés par Brest et Lorient. Il souligne l'attractivité du territoire sur les plans du travail, de la résidence et du tourisme. Il évoque aussi l'importance de Quimper qui n'est pas une ville écrasante mais se doit d'être entraînante pour les autres cités cornouaillaises (Concarneau, Douarnenez, Pont l'Abbé, Quimperlé ...). Il s'agit donc de préserver l'harmonie entre les villes cornouaillaises. Pour autant, la Cornouaille se situe à l'extrémité d'une péninsule, les efforts à engager sont donc plus importants pour ne pas se faire décrocher du reste du territoire et de l'Europe.

Bernard Poignant donne quelques indications sur ses intentions à court terme :

- il souligne l'importance du conseil de développement qui est un des bras du Pays. Il indique qu'il faudra voir, dès l'automne, comment fonctionnera le conseil de développement, en évoquant une nouvelle présidence de Jean-René Couliou si l'assemblée et si celui-ci le souhaitent.
- il s'agira également dès la rentrée de se pencher sur la clause de revoyure du contrat de pays.
- il souhaite confondre le bureau et le conseil d'administration, puisqu'il est légitime qu'y soient représentés par un membre chaque EPCI, chaque Pays touristique et chaque chambre consulaire
- il entend reprendre à l'automne la tradition des assises territoriales. Ce premier « Rendez-Vous Cornouaillais » pourrait avoir pour thème la clause de revoyure du contrat de pays et montrerait un aspect fédérateur au niveau du territoire.

Il indique aussi quels seront, pour lui, les grands axes fédérateurs pour la Cornouaille :

- Les transports d'abord, à travers le plan ferroviaire breton, les évolutions aéroportuaires incluant le projet de Notre-Dame des Landes, la couverture du territoire cornouaillais par le Très Haut Débit, l'analyse des besoins en logistique pour les marchandises.
- Le développement durable ensuite, à travers les politiques d'énergies renouvelables et d'économie d'énergies, les besoins en centre d'enfouissement pour nos industriels, la qualité et les économies d'eau.
- Le développement économique, incluant tout ce qui relève de l'enseignement supérieur et de la recherche, le soutien aux évolutions dans le secteur de la pêche, la possibilité d'une agence de développement et d'urbanisme, dès lors que l'économie cornouaillaise est très interdépendante et que les schémas de cohérence territoriale ont besoin d'être coordonnés.
- Le tourisme, car cette activité reste un vivier d'emplois. La Cornouaille dispose de plusieurs pays touristiques, or le touriste est indifférent à cette organisation et regarde la Cornouaille comme un tout. Nous devons donc être un tout nous aussi.

Bernard Poignant indique que ces pistes sont incomplètes mais déclinent son état d'esprit, qu'il n'y a pas besoin de démocratie nouvelle puisque les compétences existent, mais qu'il entend simplement montrer comment il compte aborder sa présidence dès la rentrée, tout en se servant de son expérience européenne pour le pays.

Un temps d'échange est proposé.

Jean-Claude LESSARD annonce qu'une enveloppe supplémentaire de 16 millions d'euros en faveur du très haut débit a été allouée par le Conseil régional et qu'il militera personnellement pour que priorité soit donnée aux pays qui ont consenti des efforts importants sur cette thématique. Le Conseil régional travaille déjà sur la clause de revoyure et il sera prêt à apporter tous les éléments sur le sujet dès la rentrée.

Bernard POIGNANT indique à ce propos qu'il s'exprimera désormais pour la Cornouaille dans son ensemble et pas seulement pour Quimper lors des réunions « B15 » du Conseil régional qui rassemblent les présidents des conseils généraux et les présidents de communautés d'agglomération.

Jean-François GARREC confirme que la CCI continuera de s'impliquer auprès du pays comme elle l'a déjà fait jusqu'à présent. Il fait part de sa volonté de travailler avec Bernard Poignant, comme il l'a fait avec Jean-Paul LE PANN sur les gros dossiers en cours, notamment ceux qui concernent la pêche et le développement aéroportuaire.

Bernard POIGNANT remercie l'assemblée et clôt la séance.

Pays de Cornouaille

Je remercie Jean Paul Le Pann et Louis Le Pensec, le premier pour la qualité de son travail, le second pour parrainer ma candidature à la présidence de notre instance.

Je retrouve un Pays que j'ai contribué à faire naître. Le temps où le maire gérait sa commune en restant enfermé dans ses limites est terminé depuis longtemps : syndicats de toutes sortes, communautés de différents statuts, contrats de toutes natures avec d'autres collectivités et d'autres partenaires, chaque élu local est enserré dans une toile d'araignée administrative et territoriale. Il finit par s'y retrouver, le citoyen y perd souvent son latin.

Le Pays est une de ces composantes : la Cornouaille pour nous. C'est un territoire avec forcément ses particularités : il est peuplé, étendu d'Est en Ouest, captif à l'Ouest de Quimper, tiraillé entre Brest et Lorient, bordé par un littoral attractif, pour y travailler quand il s'agit de pêche, pour s'y détendre quand il s'agit de touristes, pour y résider pour beaucoup à condition de pouvoir y mettre le prix.

C'est un pays qui accueille la ville-préfecture sans que celle-ci soit écrasante. Elle est partie prenante de cet équilibre territorial avec des villes-centre comme Douarnenez, Pont L'Abbé, Concarneau, Châteaulin, Quimperlé. En même temps, le pays serait mal assis si Quimper s'affaiblissait. Notre travail doit consister à rechercher cette permanente harmonie.

Dans les années qui viennent nous aurons à lutter pour que notre territoire ne décroche pas car, malgré tout, nous sommes l'extrémité d'une péninsule. Il nous faut rester attractifs, défendre notre tissu industriel, l'aider à se développer, sauver la pêche, consolider notre agriculture, attirer les visiteurs de tous continents.

Le Conseil de développement, sous la présidence de Jean René Couliou, sera l'autre bras du Pays. Il devra être réuni à l'automne et il faudra voir avec lui les conditions de son fonctionnement et de son propre renouvellement.

Nous aurons aussi à travailler la clause de revoyure pour le contrat de pays dont le montant est de 26 millions d'euros pour la période 2006-2012.

Pour le moment, je vous propose de confondre le bureau et le Conseil d'Administration en retenant un membre par communauté à travers son président, un membre par pays touristique, un membre par chambre consulaire. Cette instance se réunira à l'automne pour affiner son fonctionnement.

Je souhaiterais que nous regardions ensemble les thèmes et dossiers qui ont un caractère fédérateur du Pays de Cornouaille. J'en cite quelques uns :

- Les transports d'abord, à travers le plan ferroviaire breton y compris la ligne Brest-Quimper, les évolutions aéroportuaires incluant le projet de Notre-Dame des Landes, la couverture de notre territoire par le Très Haut Débit, l'analyse des besoins en logistique pour les marchandises.

- Le développement durable ensuite, à travers les politiques d'énergies renouvelables et d'économie d'énergies, les besoins en centre d'enfouissement pour nos industriels, la qualité et les économies d'eau. Derrière ce chapitre, il y a le coût grandissant du carburant qui va peser ici plus qu'ailleurs sur notre économie, par l'effet péninsulaire.
- Le développement économique, incluant tout ce qui relève de l'enseignement supérieur et de la recherche, le soutien aux évolutions dans le secteur de la pêche, la possibilité d'une agence de développement et d'urbanisme, dès lors que notre économie est très interdépendante et que nos schémas de cohérence territoriale ont besoin d'être coordonnés.
- Le tourisme, car cette activité reste un vivier d'emplois et notre pays est un des plus beaux au monde ! Nous disposons de plusieurs pays touristiques. Je pense que le touriste est indifférent à notre organisation. Il regarde la Cornouaille comme un tout. Nous devons donc être un tout nous aussi.

Ces quelques pistes sont forcément incomplètes. Elles déclinent un état d'esprit. Plus on travaille ensemble, plus on sera efficaces. Pour cela pas besoin d'une bureaucratie nouvelle ! Toutes nos structures ont les compétences suffisantes et disponibles. S'il y a des murs à faire tomber, ils sont d'abord dans nos têtes. Je souhaite aussi me faire le porte-parole de ces dossiers communs dans les réunions du Conseil Régional, intitulées B15.

A l'automne ou en début 2009, il nous faudra réunir les forces vives de la Cornouaille sous forme d'Assises. Ce sont des moments qui permettent de partager le même diagnostic et de fixer les priorités en commun.

Enfin, j'ai appris, par mon engagement européen, ce qu'était la construction d'une Union. Cet état d'esprit est transposable pour une Union intercommunale, appelée communauté, soit de communes, soit d'agglomération et pour notre Union cornouaillaise, appelée Pays. Je m'efforcerai de mettre cette expérience à son service.

Bernard Poignant
Maire de Quimper
Député européen